

Extrait du Jean Staune

<http://www.staune.fr>

# Un pas de l'autre côté de la frontière

- Jean Staune - Présentation - Autour du Livre de Jean Staune -



Date de mise en ligne : samedi 29 mars 2008

---

**Jean Staune**

---

*La section suivante a été retirée par Jean Staune de son ouvrage pour que, finalement, la totalité de l'ouvrage ne déroge pas à la règle exposée ci-dessous. Néanmoins les deux éléments traités ici constituent des pistes de recherches très prometteuses selon Jean Staune. C'est pourquoi il a décidé de rendre public ce texte en espérant contribuer à développer des vocations de chercheurs.*

## Un pas de l'autre côté de la frontière

Dans le parcours que nous accomplissons ici à la recherche d'une réponse concernant le sens de notre existence et de celle de l'univers, je me suis fixé la règle très stricte de ne citer que des faits ayant été présentés ou publiés au sein de revues professionnelles dont les articles aient été validés par des collègues des auteurs (on appelle ce processus le « peer review », la vérification par les pairs). Un fait n'est admis comme fait scientifique que lorsqu'il a passé cette épreuve.

Même des hypothèses aussi incroyables que le champ de conscience de Libet, le mécanisme scientifique de l'interaction esprit-cerveau de Beck et Eccles, la prédiction d'une mutation de l'espèce humaine dans 800 000 ans de Chaline et Nottale ont été publiées par de grandes académies des sciences ou des revues professionnelles.

Cette section constituera donc l'unique exception à cette règle. Ici, nous allons jeter un coup d'œil de l'autre côté de la frontière délimitant le domaine des faits scientifiques (mais aussi peut-être de l'autre côté de l'éventuelle frontière séparant ce monde d'un autre monde).

Vous devez donc garder à l'esprit que les faits que nous allons aborder maintenant n'ont pas le même statut que les autres. Il s'agit de « candidats au statut de faits », d'indices permettant d'imaginer que les phénomènes décrits ici pourraient un jour accéder au statut de « faits scientifiques » mais ce n'est pas encore le cas.

Aujourd'hui, les nouvelles techniques médicales permettent à de plus en plus de personnes d'être réanimées après avoir connu une période de quelques minutes de « mort », le cerveau et le cœur s'étant arrêtés. Le maximum théorique d'un tel état est de 5 minutes, après quoi les dommages occasionnés sur le cerveau sont irréversibles. Ces personnes ne sont donc pas vraiment mortes (on peut définir la mort comme un état duquel on ne revient pas, ce qui empêche, par définition, d'avoir la possibilité d'obtenir un témoignage sur la mort !).

Mais ce sont celles qui ont approché la mort de très près. On dit qu'elles ont fait une NDE (Near Death Experience, Experience de la proximité de la mort).

Le Dr Raymond Moody [1] est le premier à s'être rendu compte que, non seulement certaines personnes ayant vécu cette « mort clinique » se souvenaient de toute une série d'événements s'étant déroulés pendant ce moment, mais qu'en plus les témoignages se recoupaient ! Globalement, avec certes de nombreuses variantes, la structure de l'expérience est la suivante : La personne voit d'abord son corps de l'extérieur et cela lui cause un choc. Elle entend le médecin prononcer sa mort, décrit les efforts pour la réanimer, et parfois rapporte même les propos que ses proches ont tenu à ce moment-là dans une salle d'attente éloignée du lit sur lequel elle reposait. C'est la partie dite « autoscopique » de la NDE. Puis commence la partie dite « transcendantale ». La personne est aspirée dans un tunnel au bout duquel elle voit une lumière, elle sent la présence de personnes – parfois des proches décédées – et communique brièvement avec elles. Une fois sortie du tunnel, la personne a beaucoup de mal à décrire le monde qui l'entoure. Elle parle d'un « dialogue » entamé avec la « lumière », souvent accompagné d'une introspection l'amenant à revoir toute sa vie. Mais cela ne se passe pas de manière successive, comme dans un film : toute la vie

d'une personne lui « saute d'un coup au visage » et elle se rappelle de détails oubliés depuis des décennies.

Enfin, elle se trouve face à une frontière et comprend que si elle la franchit, cela sera irréversible. Elle doit effectuer un choix souvent à l'aide de proches décédés et choisit, parfois à regret, de réintégrer son corps (bien entendu, nous ne disposons pas de témoignages de personnes ayant franchi la frontière).

Cette expérience ne dépend ni des croyances, ni de l'origine géographique de la personne. Des références à cette expérience ont été consignées dans des ouvrages anciens (le livre des morts Tibétains, la « République » de Platon) et des œuvres d'art (cf Figure 14.13).

Figure 14.13



**Tableau montrant le tunnel avec, au bout, une lumière pour illustrer le devenir de l'âme après la mort.**

Contrairement à ce que vous pourriez penser aux vues du préambule de cette section, l'existence de tels témoignages fait partie des faits reconnus par la science. Ils ont été décrits dans des articles publiés dans les plus grandes revues médicales, comme celui dont l'auteur est le Pr. Pim Van Lommel [2].

Ce qui fait débat, c'est la nature du phénomène. L'interprétation « classique » suppose qu'au moment de la mort, le cerveau libère des molécules (les endorphines) pour nous « soulager » en ce moment pénible. D'ailleurs, certaines drogues provoquent le même effet : celui de se « décorpore » et de voir son corps depuis l'extérieur. Ainsi aurions-nous tous droit à un dernier « trip » au moment de la mort.

Le problème, c'est que de nombreux témoignages semblent indiquer que la partie « auto-scopique » est un phénomène réel (bien sûr la science ne peut rien dire sur la réalité de la partie transcendante).

Les cas les plus intéressants sont ceux du récit de personnes aveugles (et qui restent aveugles une fois réanimées) qui ont décrit les couleurs de la salle dans laquelle ils ont vécu leur NDE et les couleurs de certains des habits du personnel hospitalier. Des aveugles de naissance rapportent également avoir « vu » quelque chose durant leur NDE mais ils n'avaient pas les mots pour le décrire, n'ayant jamais vu auparavant.

Des dizaines de patients ont décrit la couleur des souliers des médecins, les fleurs qui se trouvaient dans une salle où ils n'étaient jamais allés, la présence (vérifiée par le chirurgien !) d'une chaussure rouge abandonnée sur le toit de l'hôpital et encore bien d'autres choses.

Aussi précis que soient ces faits, ils n'ont pas le statut de faits scientifiques. Les témoignages ont été recueillis souvent très longtemps après que l'expérience a été vécue (le sujet aurait pu entendre certaines choses après avoir été réanimé et les avoir intégrées à son expérience inconsciente), et il n'y avait aucun protocole etc&

Il existe bien une enquête en double aveugle sur le sujet. Le cardiologue Michael Sabom, qui ne croyait pas en la réalité des NDE, a été mis au défi, par l'infirmière Sarah Kreuzinger, de s'y intéresser. Ensemble, ils ont demandé à des patients ayant été réanimés de décrire le processus de réanimation (ou pour ceux qui disaient n'avoir rien vu, d'imaginer ce qu'avait pu être ce processus).

Les résultats obtenus (certes sur 16 patients seulement) sont étonnants : toutes les personnes ayant vécu une NDE ont décrit le processus sans faire d'erreur majeure. Quant à toutes les personnes n'ayant aucun souvenir de leur période de mort clinique, elles ont fait, elles au moins une erreur majeure en essayant d'imaginer le processus. L'étude de Sabom et Kreuzinger est parue dans une revue de 2e catégorie, aucun grand journal n'ayant voulu publier un résultat aussi contraire aux présupposés du paradigme dominant.[3]

Ces expériences nous permettent donc d'avoir un faisceau de présomption mais pas des faits au sens scientifique du terme. Néanmoins, une expérience très simple permettrait d'obtenir des certitudes sur ce sujet. Il suffit d'équiper les salles de réanimation d'écrans plats, tournés vers le haut et près du sol, au pied du lit, donc invisibles par le patient. Lorsqu'une machine utilisée pour les réanimations se met en marche (par exemple un défibrillateur cardiaque), l'écran s'allume automatiquement et un générateur aléatoire y fait apparaître un cercle vert, un carré rouge, ou un triangle jaune etc&

Une fois la personne sauvée, on éteint l'écran. Puis, quand elle a repris ses esprits une personne n'ayant pas assisté à la réanimation lui demande si elle a vu quelque chose durant sa mort clinique et, si tel est le cas, si elle a noté qu'il y avait quelque chose de particulier au pied de son lit. Si un petit nombre de personnes donne la bonne réponse, la preuve sera faite, non de la vie après la mort (rappelons que par définition, ces personnes ne sont pas mortes) mais que l'esprit humain possède, entre autre au moment d'une mort clinique, des formes radicalement différentes de perception n'utilisant pas les cinq sens connus.

Ce serait, me semble-t-il, la preuve définitive de la validité du dualisme.

Je trouve profondément inacceptable qu'un comité de haut niveau ne se soit formé pour réaliser ce type d'expériences alors que nous avons tant d'indices démontrant qu'il est possible qu'une des découvertes les plus extraordinaires de l'histoire des sciences soit à portée de la main. Moi qui ai proposé ce protocole depuis longtemps, j'ai été heureux de voir que Libet (parce qu'il est un vrai expérimentaliste, et qu'il n'a pas d'a priori sur ce que la science doit ou ne doit pas trouver) avait proposé une expérience de ce type[4] en 2004. Et que le docteur Sam Parmia a commencé à la réaliser avec des moyens très réduits à l'hôpital de Manchester.

Il n'a pour l'instant rien trouvé, ses patients lui ayant dit qu'ils étaient « trop occupés pendant leur NDE pour noter ce genre de détails ». Je suis cependant prêt à parier que si l'expérience est faite systématiquement dans les services de réanimation d'une dizaine de grands hôpitaux, des résultats positifs seraient obtenus en 1 ou 2 ans.

L'autre domaine dont je veux vous parler est celui de la « communication facilitée » (C.F.). Cette technique permet à des enfants autistes ne s'exprimant, pour certains, jamais, d'écrire des messages à l'aide d'un « facilitateur ». Ce facilitateur prend la main de l'enfant, la positionne au-dessus du clavier et soutient le poignet en glissant un doigt dessous, rien de plus. L'enfant commence à écrire ; certains textes, parfois poignants, décrivent la souffrance d'un être humain comme vous et moi, « enfermé à l'intérieur de son corps » et qui ne peut communiquer avec ceux qu'il aime ».

Comme certains enfants, auteurs de textes (et parfois de livres entiers !) sont tellement handicapés qu'ils ne peuvent, en théorie, pas écrire ne serait-ce qu'une phrase, la première idée qui vient à l'esprit est que c'est le facilitateur qui, inconsciemment, écrit le texte et cela d'autant plus qu'une facilitatrice a obtenu des textes écrits en français d'enfants ne parlant que l'hébreu !

Seulement voilà, les textes contenaient des détails du type « papa a refusé de manger de la viande hier » ou « maman a jeté ses chaussures neuves aujourd'hui », détails que la facilitatrice ignorait totalement [5] .

Lorsqu'on a demandé aux enfants comment ils faisaient pour s'exprimer ainsi, l'un d'entre eux a répondu : « Je butine les mots dans ta tête. » Cette réponse merveilleusement poétique nous conduisant aux frontières de la parapsychologie, sujet « tabou », nous nous arrêtons donc ici.

Bien sûr, ces faits n'ont également pas été établis par un protocole expérimental rigoureux, n'ont pas été publiés dans une revue à « referees » etc... Il ne s'agit donc pas de faits scientifiques mais de fortes présomptions selon lesquelles de tels faits pourraient être scientifiquement établis si des recherches sérieuses étaient menées dans ce domaine. Des faits qui, eux aussi, pourraient constituer une preuve décisive en faveur du dualisme.

[1] Raymond Moody, « La vie après la vie », Robert Laffont.

[2] Pim Van Lommel et al. The Lancet, 15/12/2001.

[3] Michael Sabom et Sarah Kreuzinger, « Physicians evaluate near death experience », Theta 6, 1978, p. 1-6. Voir aussi « Souvenirs de la mort » de Michael Sabom, Robert Laffont, 1983.

[4] Libet 2004, p. 216-219.

[5] Anne-Marguerite Vexiau, « Je choisis ta main pour parler », Robert Laffont, (coll. Réponses), 1996.